



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des - Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DENUNCQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 25 SEPTEMBRE 1846.

...pensent les conservateurs de la situation actuelle, de la position que l'annonce d'un mariage placé par ceux-là même concluent en dehors de la politique a faite en quelques années la France? De quel œil voient-ils les embarras survenus à coup, et auxquels ils étaient si loin de s'attendre? Pleins de confiance dans la haute sagesse qui a cimenté l'alliance commencée par M. Thiers, sa première victime, ils ont sur toutes les gammes les bienfaits de la paix, sans se rendre compte de ce qu'elle coûtait; la France et l'Angleterre étaient liées par des liens indissolubles; en vain on leur montrait l'Océanie, où gronde une menace continue; en vain on leur montrait, déshérités du commerce de Madagascar, élevaient-ils et demandaient-ils à la France de reprendre sans la terre qui est à elle; en vain l'Algérie réclamait-elle des secours contre le Maroc, protégé par la Grande-Bretagne; ils n'avaient rien vu, rien entendu; la fusion des deux peuples n'était que des intérêts se confondaient, devenaient identiques; l'expédition sur les côtes malgaches elle-même, celle de l'Afrique du Sud en étaient la preuve; l'ancienne rivalité n'était plus, elle s'était transformée en une noble émulation; les deux nations s'estimaient, se rendaient justice; toute guerre entre elles était repoussée bien loin, et si elle devait être provoquée par quelque puissance du Nord, la France et l'Angleterre unies pouvaient conquérir le monde. Les beaux rêves de ceux qui s'efforçaient d'oublier le 13 juillet, et pour lesquels l'exemple de M. Thiers n'avait pas une leçon suffisante. La finance entrait dans cette affaire de dupes; les compagnies de chemins de fer se composaient par moitié de noms français et de noms anglais; on avait cela convier les capitaux étrangers au développement des affaires de la France; on allait en obtenir un avantage considérable. La spéculation anglaise n'attendait pas les complications politiques; plus habile et plus pressée, elle réalisa d'énormes bénéfices, rejeta ses titres sur notre marché encombré, et ne nous créant des embarras dont nous ne sommes encore sortis, dont nous ne sortirons pas de long-temps, elle nous a faites commises par la dernière législature, qui a voulu satisfaire toutes les ambitions. Cette nouvelle leçon financière du reste, ne servit pas mieux que la précédente; ce n'était, après tout, qu'un calcul particulier n'indiquant pas le moins du monde les tendances de la nation et du monde; les deux gouvernements continuaient à être amis; il fallait pas plus aux conservateurs, aux amis de la paix à prix.

...nous ne voulons pas dire que la France dut se brouiller avec l'Angleterre parce que les financiers de ce pays étaient plus intéressés que les nôtres, cela serait absurde; nous voulons dire seulement que le caractère national se manifestait d'une manière très claire, et qu'on pouvait comprendre que sa conduite financière serait absolument identique à sa conduite financière. Les certains traits qui ne doivent pas échapper à ceux qui s'occupent des affaires d'un pays. En sommes-nous maintenant de cette alliance si vantée, devait faire la gloire d'un règne? Un mariage avec une infante, une dot de trente millions ont suffi pour brouiller à peu

près deux pays sur lesquels repose la paix de l'Europe, et la France peut aujourd'hui, par suite de son aveuglement, se trouver jetée dans des complications extrêmement graves. Nos finances sont embarrassées, l'avenir compromis; notre marine, abandonnée par des hommes bien coupables et sur lesquels retomberait un jour la responsabilité des revers que nous pourrions éprouver, aurait besoin d'un courage surhumain pour lutter avec avantage contre la Grande-Bretagne, pour compenser par l'activité, par le dévouement, ce qui lui manque en forces disponibles, en matériel; notre armée a cent mille hommes engagés dans l'Algérie, mal gouvernée, mal comprise par M. Bugeaud, qui n'a pas su créer dans cette belle colonie une force capable de résister, qui l'a réduite à un tel état de crainte, d'hésitation, de doute, de suspicion même, que le rappel de quinze ou vingt mille hommes serait le signal d'une affreuse débâcle, parce qu'il serait pris pour un abandon.

Voilà où nous a conduits cette alliance anglaise mensongère, reposant sur des bases inégales, sur des calculs dont nous avons été dupes. Nous signalions dernièrement l'impuissance du juste-milieu français, qui aurait bien voulu, quoi qu'on en dise, faire épouser au duc de Montpensier la reine d'Espagne, et qui ne l'a pas pu sans soulever la guerre, parce qu'il n'est soutenu en Europe par aucun gouvernement, parce qu'il n'est pas franchement accepté par le Nord, parce que l'Angleterre ne s'allie à lui qu'avec la pensée de retirer de cette alliance les avantages les plus grands. Eh bien! aujourd'hui que ce juste-milieu diminue de ses prétentions, se fait plus modeste, se résigne à ne donner au duc que la sœur de la reine avec des éventualités fort douteuses, cette alliance anglaise menace de se dissoudre parce qu'un homme de la famille royale se rapproche du trône d'Espagne.

Les conservateurs comprendront-ils maintenant combien cette alliance est illusoire? Le mariage aura lieu; en quoi profitera-t-il à la France? Appui naturel de l'Espagne, elle pourrait se lier plus étroitement à elle par des traités qui assureraient à l'une les matières premières, à l'autre les objets manufacturés, à bas prix; les deux pays gagneraient à un échange mutuel. Mais l'ambition du juste-milieu vient détruire cette légitime espérance. Si nous faisons un traité avec l'Espagne, on nous accusera de vouloir réunir les deux pays sous une même couronne, et l'Angleterre trouvera dans ce prétexte un moyen certain d'obtenir des avantages égaux à ceux qui nous seront faits. Ainsi donc, à quelque époque que ce soit, cette alliance anglaise nous sera fatale; elle nous endort dans une fausse sécurité, puis, quand des difficultés sont soulevées, elle empêche le développement de la puissance française.

On nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,
« Dans un récent voyage à Vienne (Isère), je visitai les grands ateliers de filature sur la rivière de la Gère. Beaucoup d'enfants, désignés sous la dénomination d'*appondeurs de cornets*, sont employés dans ces ateliers. Après informations prises sur leur âge, sur le genre et la durée de leur travail, voici les réflexions qu'elles m'ont suggérées et que j'ai l'honneur de vous soumettre.
« L'avant-dernière législature avait longuement et péniblement élaboré une loi sur le travail des enfants dans les manufactures; on avait paru vouloir protéger l'enfance contre la cupidité du ma-

tre et les exigences du père de famille; on avait eu en perspective surtout de conserver à l'espèce les avantages qu'elle tient du créateur, d'empêcher l'étiollement, le rachitisme, la dégénération qu'on remarque dans le développement des enfants de l'ouvrier des villes. Ce résultat est-il atteint? Vous êtes à même d'en juger chaque jour, car chaque jour vous devez voir circuler sur la voie publique une foule de ces victimes de notre organisation sociale. La loi a bien voulu que le travail qu'on exige d'eux, et qui est, dit-on, indispensable à la prospérité de nos fabriques, à l'élevation du salaire de leurs père et mère, fût limité à un certain nombre d'heures, qu'il fût même divisé par un repos, que tous fréquentassent les écoles, que les sexes fussent séparés, que les lieux où ils travaillent fussent salubres et propres; mais la loi a laissé aux règlements d'administration publique, suivant les localités, la prescription des mesures de détail. Des arrêtés ont été pris, des inspecteurs ont été nommés; mais à quoi ont-ils servi? en quoi ont-ils atténué le mal que la loi de 1841 a voulu prévenir? Les enfants sont-ils astreints à suivre les écoles? Les lieux où ils travaillent sont-ils dans les conditions voulues par la loi? Les inspecteurs, malgré leur zèle et leur dévouement, ont-ils la puissance nécessaire pour faire exécuter la loi? Leur bon vouloir n'est-il pas mis en défaut par l'absence des écoles que l'administration supérieure a mission d'organiser? S'occupe-t-on seulement de leurs rapports? Et cependant, monsieur le rédacteur, s'il est une question sur laquelle tous les esprits droits soient d'accord, c'est bien certainement celle qui me procure le plaisir de vous écrire.

« S'il existe des sociétés pour l'abolition de l'esclavage des noirs, pour l'extinction de la traite, pour la protection et l'affranchissement des négrillons, pourquoi n'organiserait-on pas une société pour le patronage et la protection de ces malheureux qui viennent s'immoler avant l'âge dans les travaux et pour le progrès de notre manufacture?

« Mais, dira-t-on, le moment est-il opportun pour recommander des mesures qui auront pour objet de réduire le chiffre du salaire dans la famille de l'ouvrier et celui des travaux de manufacture? Quelque grave que paraisse cette objection, elle n'est que spécieuse, et l'on pourrait trouver dans des combinaisons nouvelles un travail aussi utile, aussi lucratif et moins long; c'est tout au plus un changement à introduire dans les instruments de travail, un accroissement de matériel pour le producteur. Mais peut-on mettre seulement en parallèle avec cette légère augmentation de capital la dégénérescence de la population et la démoralisation qui résulte pour l'enfance de la privation d'instruction? Je ne puis le croire.

« Que l'administration se préoccupe moins de questions politiques et un peu plus de questions humanitaires, les hommes de cœur l'aideront à obtenir les résultats que la loi sur le travail des enfants promettait et n'a pas réalisés.

« Agréé, etc. »

Si nous en croyons le *Morning-Herald* du 22, Cabrera et le comte de Montemolin sont arrivés à Londres. Mais alors que devient l'affirmation de la *Quotidienne*? Si elle savait la direction prise par les fugitifs, dans quel but a-t-elle imprimé qu'ils s'étaient dirigés vers l'Allemagne? Si elle l'ignorait, il faut convenir qu'elle est bien mal informée des choses qui touchent le plus directement à ses opinions.

Un correspondant respectable, dit *l'Herald*, nous communique la nouvelle suivante :

Le général Cabrera est arrivé à Londres vendredi au soir, et le comte de Montemolin, que l'on attendait samedi, n'est entré en ville que dans la matinée du dimanche. Le comte a gardé, depuis qu'il est ici, le plus strict incognito, et s'est fait céler même à ses plus dévoués partisans. Le général Cabrera a pourtant eu une entrevue avec l'ambassadeur d'une puissance

RECUILLETON DU CENSEUR. — 26 SEPTEMBRE.

L'ÉVENTAIL.

conte.

RUMEURS ET PERPLEXITÉS.

(Suite.)

...un doute favorable s'était insinué peu à peu dans l'âme ma-
Blanche. Il lui semblait bien étrange que Léonce, si noble, si gé-
si loyal, qui lui avait donné tant de preuves d'un amour sincère et
lui choisit pour rivale une paysanne, et cela sous ses propres
de présence de tout le village.
...est vrai, avait chuchoté long-temps et avec beaucoup d'ani-
cette fille; il lui avait mis entre les mains un objet qu'elle
pu distinguer, mais que la contadine avait pris en cachette et
dans sa poche de manière à dissimuler leur intelligence à tous les
avait-il pas dans ces faits au moins une présomption terrible de
nécessité d'entrer ainsi en rapport de confiance intime avec
qui malheureusement était bien jolies, hélas!
...présentôt le flot contraire prenait le dessus, et Blanche, en songeant
...aux protestations de son amant, à tout le délicieux
...sentait la confiance renaître et refluer dans son cœur.
...presque la sévérité avec laquelle elle avait agi quand il s'é-
du balcon pour lui parler.
...si triste et si affligé, que c'était pitié. Pauvre Léonce!
...pourtant bien l'aimable, pensait-elle, auprès de la villageoise!
...avec son air sucré, semblait considérer comme une
...et naturelle qu'un jeune homme aussi beau et aussi distingué
...lui fit la cour. N'importe, il ne peut l'aimer; il n'aime, il n'ai-
...certains qu'il lui a en effet remis quelque chose? Ma souffrance
...mon trouble ne m'ont-ils pas abusée?... Il faut absolument
...d'une si cruelle incertitude. Suzanne seule peut me donner
...cette fatale énigme. Allons voir Suzanne... Mon Dieu! mon Dieu!
...apprendre?
...dire que la mercière se mit en frais d'amabilité pour accueillir
...et belle voisine.
...fit asséoir et lui dit toutes sortes de choses caressantes.
...du beau temps, de la manière de vivre dans le pays,

de toilette, de chiffons, de la distance qui sépare les gens comme il faut des personnes de peu, sujet favori des entretiens de la mercière.

— Tenez, Mademoiselle, dit elle, il n'y a ici que vous et madame votre tante que j'apprécie et que j'honore de toute mon âme, et pourtant il n'est que vous qui soyez bonnes et affables. Ces villageoises ont une fierté inimaginable; elles se croient, Dieu me pardonne! les égales des femmes de la ville, et qui ont été élevées au couvent, comme vous et moi. C'est à n'y pas tenir. Ce matin encore, n'ai-je pas été insultée par cette impertinente vilaine d'en face?

— Jeannette? dit Blanche, qui voyait enfin avec un vif plaisir la conversation s'établir sur ce sujet.

— Elle-même. Figurez-vous que j'ai été sur le point de me commettre avec cette créature! N'a-t-elle pas eu l'insolence de me donner un démenti?

— Vraiment? A propos de quoi, si je ne suis pas trop curieuse?

— A propos d'un éventail que lui a donné M. Léonce.

— Ah! c'était un éventail? dit Blanche d'une voix altérée.

— Un éventail qu'il venait d'acheter ici. J'avoue que j'avais cru un moment qu'il vous était destiné, ayant vu que vous aviez brisé le vôtre; mais non, c'était bien pour elle que M. Léonce avait fait cette emplette.

— Est-ce possible? balbutia Blanche, pâle comme un linceul, et qui sentit un frisson glacé courir dans ses veines.

— Je l'ai vu, vous dis-je, mademoiselle; ce joli museau a eu l'éventail, le plus bel éventail de mon magasin, un éventail en nacre délicatement taillé en dentelle et orné de peintures délicieuses. Un pareil éventail entre les mains d'une paysanne! Ce sont de ces choses qu'on ne voit que dans ce pays-ci! Mais, ajouta-t-elle en s'apercevant de l'état de la jeune fille et en prenant dans les siennes ses mains froides et moites, qu'avez-vous, ma chère demoiselle? Comme vous pâissez! Comme vous tremblez! Vous vous trouvez mal; reprenez votre air; venez, de grâce.

— Non, Madame, ce n'est rien, je vous assure, dit Blanche d'une voix émue; la chaleur, un éblouissement, je ne sais quoi... J'aime mieux rester au grand air.

— Ah! j'y pense, imprudente que je suis! reprit la mercière, dont l'œil prit cette expression de compassion haineuse particulière à la femme qui se venge de l'indifférence dont elle est l'objet sur une autre femme innocente des torts de la société; j'ai oublié qu'entre vous et M. Léonce il existe une liaison.

Le coup de poignard porta au milieu du cœur de la jeune fille.

Mais Blanche était fière autant que jalouse; elle eut la force de dominer sa souffrance, et, dégageant doucement sa main de celles de cette ennemie compatissante qui la traitait en la caressant, elle lui dit froidement et avec une noblesse qui raputissa singulièrement la mercière à ses propres yeux :

— Vous vous trompez, madame Suzanne, il n'existe entre M. Léonce et moi aucune sorte de liaison, il n'en existera jamais. Il nous a fait quelques visites de politesse à ma tante et à moi, voilà à quoi nos rapports se bornent; il n'y a rien là que de très simple et de très ordinaire, comme vous le voyez bien.

— Je croyais, reprit la mercière un peu confuse, je croyais, avec tout le pays, qu'il était question de mariage entre vous. C'eût été sous tous les rapports une alliance convenable; mais du moment que vous me dites le contraire, mademoiselle, je n'aurai garde d'insister sur un sujet qui paraît ne pas vous être agréable. Au fait, puisque M. Léonce conte fleurette à une contadine, puisqu'il lui fait de cadeaux, qu'il ne dédaigne pas de marcher sur les brisées de M. Jacquot et de M. Brunache, il vaut beaucoup mieux que vous ne ressentiez aucune inclination pour lui; il serait fâcheux, vraiment....

Le discours hypocrite de Suzanne fut interrompu par l'arrivée de Romarin et du chevalier Desrieux, qui venait de sortir de l'auberge avec notre faux savant.

Le chevalier Desrieux avait ses projets quand il avait laissé Léonce partir seul pour la chasse.

Lui aussi s'était laissé prendre aux lacs d'amour. Que voulez-vous? c'est, à ce qu'il paraît, l'air du village où se passe la scène que nous essayons de raconter, qui donne ce mal.

Desrieux s'était montré toute sa vie assez rebelle au mariage et peu enclin à contracter de ces liens dont il est souvent si difficile, pour ne pas dire impossible, de s'affranchir. Sitôt que le réseau d'amour qu'on avait jeté sur lui menaçait de prendre la consistance d'une chaîne, il s'empressait de le briser et de se dérober au danger, fort insouciant des regrets et des pleurs que sa fuite pouvait causer. Aussi n'avait-il jamais fait qu'effeuiller les roses de la galanterie; un sentiment vrai, profond, désintéressé, lui était aussi étranger qu'une affection du corps dont il n'aurait connu que le nom. Le mot constance le faisait sourire; le mot douleur appliqué à l'amour, il ne le comprenait pas. Comme Joconde, il niait la vertu des femmes, et prétendait :

... Ne les quitter d'avance
Que pour n'en pas être quitté.

C'est pourtant ce sceptique, ce mécréant, qui avouait n'avoir jamais sacrifié qu'au culte d'une seule idole, le plaisir, que les beaux yeux de Blanche avaient touché à fond, et qui ne parlait rien moins que de l'épouser.

Il s'avouait vaincu, il aimait, disait-il, comme il n'avait jamais aimé aucune femme, et, pour preuve, il se proposait de demander Blanche en mariage le jour même.

Desrieux avait compté sur Romarin, qu'il savait assez lié avec ces dames, pour faire la première démarche; et Romarin, à l'ouverture qui lui fut

européenne. On dit qu'une seconde proclamation, répandue depuis celle qui a paru dans le *Morning-Herald* d'hier, aurait fortement déçu les *exaltados*, qui regardent comme un abandon de leurs principes les avances faites à Espartero. On dit aussi que ce dernier personnage éprouve la plus vive répugnance à rentrer sur le terrain de la politique espagnole.

On sait que le *Morning-Herald* est dévoué, en vertu d'arguments irrésistibles, au gouvernement français. Ce n'est pas une raison pour être inintelligible, et il l'est dans les dernières lignes que nous venons de citer.

Les journaux du ministère, en redressant la note de la *Quotidienne* qui prétendait que le comte de Montemolin s'était dirigé vers le nord de l'Allemagne, disent qu'elle a commis une erreur typographique, et qu'elle a voulu mettre le nord de l'Espagne. Cela confirme ce que nous avons dit nous-mêmes, que le ministère était resté d'abord convaincu, d'après divers indices révélateurs, que le comte de Montemolin avait gagné la Navarre en passant par Limoges et par Toulouse, et peut-être encore par Perpignan ou à côté.

Paris, le 23 septembre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

Le roi, revenant de la Ferté-Vidame avec précipitation, est arrivé à Saint-Cloud, l'autre nuit, à deux heures du matin. Hier, il est venu de Saint-Cloud à Paris, où il y a eu un conseil des ministres. Un conseil des ministres en ce moment est quelque chose de fort singulier. Cela se compose de M. Guizot, de M. Martin et de M. Moline Saint-Yon. Le roi présidait. Il paraît que S. M., en arrivant du département de l'Eure, était d'une humeur qui a paru inquiétante aux personnes qui entourent la royauté et qui surveillent sa santé. L'évasion du comte de Montemolin était la cause d'une auguste colère, qui s'est satisfaite sur M. le baron Renaudon qu'on prétend destitué, sur M. Duchâtel absent dans un pareil moment, sur tout le monde. Comment était-on servi? Cela ressemblait à une trahison.... Manquait-on de fonds secrets? Pourquoi aussi avait-on si fort tenu à faire des élections générales cette année?

Nous ignorons si une nuit de repos a calmé ce courroux qui a donné lieu au bruit, tout-à-fait invraisemblable actuellement, d'un changement de ministère.

C'est le lundi 28 septembre que le duc de Montpensier se met en route pour Madrid. De Bayonne il ira à petites journées jusqu'à Madrid, en compagnie de M. Bresson et de deux grands d'Espagne qui iront le prendre à la frontière, avec une nombreuse escorte. Son secrétaire des commandements et M. A. de Latour, rédacteur des *Débats*, le suivront. C'est à M. de Latour qu'est échue la tâche de raconter les fêtes de Madrid, comme M. Cuvillier-Fleury avait eu celle de célébrer les embrassements des deux royautés d'en-deçà et d'au-delà de la Manche au Tréport.

Il paraît que le chargé d'affaires de Nicolas se tient sur une réserve telle, qu'il est inabordable. Des instructions lui commandent cette attitude. On ajoute qu'une note est partie pour Saint-Petersbourg. Cette note explique la question espagnole dans un sens monarchique et pacifique; elle contient des avances qu'on n'acceptera pas, car il y a long-temps qu'on les aurait acceptées s'il devait y avoir un revirement dans la politique russe vis-à-vis de la France. Il y a six semaines que le grand-duc Constantin a revu son père, et celui-ci n'envoie pas d'ambassadeur en France. M. de Barante est donc encore, jusqu'à nouvel ordre, condamné à rester ambassadeur de France à Saint-Petersbourg... résidant à Paris, et, du reste, touchant fort bien son traitement.

Notre correspondant de Paris, dit le *Times* du 22, nous mande, d'après ce qu'il regarde comme une autorité excellente, que vendredi dernier le roi Louis-Philippe aurait écrit de la Ferté-Vidame à S. M. la reine Victoria une lettre justificative de douze pages, où il entrait dans des détails sur la marche du mariage du duc de Montpensier, et en parlait comme d'une affaire depuis long-temps arrêtée. Il priait son auguste alliée d'acquiescer au mariage, et terminait en exprimant sa vive anxiété relativement aux vues et à la résolution du cabinet

anglais. Cette lettre, dit notre correspondant, est partie de Paris pour Londres hier par courrier spécial, après avoir été, assure-t-on, l'objet d'une désapprobation très sérieuse parmi les conseillers du roi.

— Le *Times* dit encore :

« On disait à la Bourse que Cabrera était à Londres hier, et qu'il a quitté l'Angleterre pour se diriger sur Valence. »

Les journaux anglais, que nous recevons aujourd'hui par voie extraordinaire, continuent à ne s'occuper que de la question espagnole.

Le *Morning-Chronicle* publie une longue correspondance qu'il reçoit de Paris, et dans laquelle le gouvernement français est soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du comte de Montemolin et de Cabrera. Le correspondant du journal anglais appuie ses soupçons sur l'intérêt que le gouvernement français espère trouver dans la présence du prétendant carliste en Espagne.

« Il peut sembler étrange au premier abord, dit-il, que la France ait intérêt à fomentier un mouvement carliste; mais cette puissance, qui sait que le parti progressiste est en Espagne le plus redoutable, veut paralyser les efforts de ce parti au moyen d'une insurrection carliste. La France comprend très bien que les progressistes craindraient, en se soulevant, d'avoir l'air d'agir au profit de la faction de don Carlos, dont ils sont ennemis irréconciliables. »

Le *Times*, au contraire, regarde le fils de don Carlos comme ayant désormais des chances, parce qu'il se présente pour prendre une place vacante dans les affections du peuple espagnol, parce que la reine Christine ne combat plus sous ses propres couleurs, et qu'une famille qui s'absorbe dans l'ambassade française ne peut plus lui offrir de résistance sérieuse. « La fidélité au trône; dit ce journal, a perdu son centre en Espagne. »

On lit dans l'*Observer* de Londres :

Nos lecteurs se rappelleront qu'il y a quelque temps, les journaux de Londres et de Paris annoncèrent que le roi des Français se proposait de faire une visite à la reine Victoria pendant l'automne de cette année. Nous primes, à l'époque où circulaient ces bruits, des renseignements sur leur exactitude, et nous acquiescâmes la certitude que cette excursion était réellement dans les intentions du roi. Aujourd'hui nous pouvons annoncer de la manière la plus positive que S. M. a entièrement renoncé à son projet de voyage. Nous ne ferons pas de commentaires sur ces changements; nous nous bornerons à annoncer un fait, laissant à d'autres le soin d'en apprécier la portée dans les circonstances actuelles. C'est à un personnage considérable que nous devons ces renseignements.

Nous lisons dans l'*Esprit Public* :

« Au moment où ils se disposaient à répondre à l'appel du comte de Montemolin, trois généraux, dont M. Villaréal, ont été arrêtés dans leurs préparatifs de départ. Ce dernier a été, par les ordres du préfet de la Gironde, placé sous la surveillance de la haute police. »

Nous lisons dans la *Réforme* :

La journée a été belle pour l'opinion réformiste. Plus de soixante banquets ont eu lieu dans divers arrondissements de Paris.

Ces réunions, fractionnées, disséminées sur tous les points, comprenaient, dans leur ensemble, plusieurs milliers de citoyens. Eligibles, électeurs, officiers de la garde nationale, gardes nationaux, citoyens de toutes les classes, simples prolétaires, tous étaient réunis par une pensée commune : le désir de réclamer la réforme électorale, et la volonté de protester contre les mesures despotiques dont le banquet de la Sarthe a été l'objet.

Le plus grand ordre a régné dans toutes ces réunions auxquelles rien n'a manqué, pas même, en plusieurs endroits, la présence de la police, arrivée assez tôt pour s'assurer du fait, trop tard pour l'empêcher.

Pendant que les libre-échangistes forment des comités dans les principales villes de commerce, les localités intéressées au maintien des tarifs actuels se préparent, de leur côté, à défendre le régime protecteur. Nous lisons dans le journal d'Elbeuf :

L'industrie elbeuvienne entrera dans l'association formée entre toutes les localités qui ont intérêt à combattre le principe du libre-échange, et surtout la réalisation de ce principe.

La ville d'Elbeuf contribuera pour une somme de quatre mille francs au fonds commun constitué par l'association pour subvenir aux frais de publications et de déplacements nécessaires dans une pareille lutte.

Pour former cette somme de quatre mille francs, on s'adressera aux habitants qui paient plus de 50 fr. d'impositions, et ils seront invités à

Ce n'était qu'un coup d'épingle, mais il était vif.

Voilà comme s'aiment les femmes.

— A propos, dit Blanche, veuillez me montrer vos bonnets, ma chère madame Suzanne; j'ai besoin de quelque chose de joli.

Et elle entra dans le magasin suivie de la marchande.

Dans ce moment, Jeannette montra son petit minois éveillé et regarda avec précaution sur la place par sa porte entrebâillée.

Ne voyant personne, elle jugea que l'occasion était bonne pour remplir la commission que lui avait confiée Léonce, et elle alla droit vers la maison de Blanche.

IV.

LES REPRÉSENTÉS.

Jeannette allait saisir le marteau, lorsque la porte s'ouvrit tout-à-coup pour donner passage à Romarin et au chevalier Desrieux, qui sortaient l'un et l'autre on ne peut plus satisfaits de leur entrevue avec M^{me} Gertrude.

La demande du chevalier avait été parfaitement accueillie par la tante, femme réellement distinguée, bien qu'un peu trop bas-bleu et hôtel de Rambouillet, et qui dans cette circonstance avait dû faire un appel à toutes les ressources du beau langage.

M^{me} Gertrude avait exprimé en termes excellents le plaisir que lui causait la demande qui lui était faite. Elle se trouvait personnellement très flattée de se trouver en rapport avec un homme de mœurs aussi aimables que M. le chevalier et d'une position sociale aussi honorable. Si quelque chose pouvait lui rendre cette visite plus agréable encore, c'était la présence de son vieil et savant ami M. Romarin, qui, du reste, en prenant la parole pour M. le chevalier, l'avait en quelque sorte prévenue, puisqu'il avait déclaré tout d'abord qu'une pareille alliance ne pouvait être qu'extrêmement précieuse pour sa nièce. Elle avait toutefois ajouté que, malgré toutes les excellentes raisons qu'elle aurait pour faire prévaloir la cause de M. le chevalier auprès de Blanche, elle comptait se borner à ce sujet à des plaidoiries chaleureuses et à des conseils purement officieux auprès de la jeune personne, dont elle était bien décidée à ne pas contraindre la volonté. Ce n'était là, du reste, qu'une simple précaution oratoire, car elle avait tout lieu de penser que sa nièce verrait du même œil qu'elle l'offre dont il était question, et qu'elle n'aurait aucune objection à faire.

C'était, à vrai dire, la partie faible de l'oraison de M^{me} Gertrude, qui n'ignorait pas, comme on le sait, l'inclination de Blanche pour Léonce.

Mais, à tout événement, elle n'hésita pas à engager sa nièce jusqu'à un certain point, sachant très bien qu'il eût été on ne peut plus impolitique de décourager le chevalier dès le premier jour. Elle pensait d'ailleurs que Blanche pourrait bien changer d'avis avec cette légèreté naturelle aux jeunes filles, et qu'éblouie par le rang et la fortune du chevalier, elle consentirait à l'épouser. La froide M^{me} Gertrude, bien que très perspicace pour

prendre part à la cotisation, chacun au prorata des contributions qui le concernent.

On lit dans le *Moniteur* :

Malgré les causes qui s'opposent maintenant à l'entier développement des transports par eau sur les canaux de France, le mouvement commercial de ces canaux s'accroît chaque année d'une manière très sensible. Voici ce qui s'est passé sur le canal du Centre pendant les trois dernières années :

En 1844, le tonnage absolu des marchandises qui ont circulé sur ce canal a été de 546,127 tonnes. En 1845, ce tonnage a été de 406,502 tonnes. En 1846, et jusqu'au chômage d'été, le tonnage absolu a été de 590,556 tonnes, ce qui, en admettant que l'augmentation après le chômage soit la même qu'avant, porte le tonnage absolu probable pendant l'année 1846 entière à environ 585,000.

Toutes les marchandises ne parcourent pas la longueur entière du canal. Ayant égard aux distances parcourues par les diverses marchandises, et exprimant la fréquentation du canal du Centre en nombre de tonnes qui parcourent la longueur totale du canal, on arrive aux chiffres suivants :

Pour l'année 1844, 130,926 tonnes; pour l'année 1845, 152,478 tonnes; pour l'année 1846 et jusqu'au chômage, 120,218 tonnes, ce qui, proportionnellement, donne pour chiffre probable de l'année 1846 entière environ 186,000 tonnes.

La diète germanique a adopté, le 17 de ce mois, une résolution importante sur l'affaire du duché de Holstein. Voici ce document :

« S. M. le roi de Danemark, duc de Holstein et de Lauenbourg, ayant fait connaître, par la déclaration du 7 septembre, en réponse à la pétition adressée à la diète par les états de Holstein le 3 août, que jamais sa pensée n'avait été de porter atteinte à l'indépendance du duché de Holstein, ni de modifier arbitrairement, soit sa constitution, soit les autres institutions que l'usage et les lois de ce pays ont consacrées; S. M. ayant de plus donné l'assurance que ses efforts pour régler l'ordre de succession de ce duché n'avaient point pour objet de léser les droits légitimes des agnats; enfin l'intention de maintenir entier le droit constitutionnel de pétition des états étant manifestement exprimée par S. M., la haute diète a la confiance qu'en statuant d'une manière définitive sur les questions dont la lettre-patente du 8 juillet fait mention, S. M. respectera les droits de tous, et particulièrement les droits de la confédération, les droits légitimes des agnats et ceux de la représentation légale du pays.

1^o Tout en réservant, comme organe de la confédération, de faire valoir, le cas échéant, sa compétence constitutionnelle, la diète déclare qu'elle ne peut voir dans les états du Holstein les représentants légaux de cet état fédéral près d'elle; que leur mission doit se borner à défendre leurs droits constitutionnels, et que la plainte de ces états, au sujet de changements apportés d'une manière illégale à leur condition, n'est pas fondée. D'un autre côté, la diète estime que l'ordre transmis par S. M. au commissaire royal près des états, de ne plus recevoir de pétitions ni de réclamations ayant trait à la question de succession, ne se trouve point, en tant qu'on l'interpréterait d'une manière absolue, d'accord avec le sens littéral de la loi du 28 mai 1831.

2^o La diète se plaît à rendre justice aux sentiments de patriotisme qui, à cette occasion, se sont manifestés dans l'Allemagne; mais elle déplore les accusations haineuses et les provocations qui ont éclaté. Elle exprime l'espoir et la confiance que les gouvernements fédérés s'appliqueront à mettre un terme à ces agitations passionnées. Elle ne doute pas non plus que S. M. le roi de Danemark ne s'empresse d'agir dans les mêmes voies et avec la plus entière réciprocité.

3^o L'envoyé de Danemark est invité à porter cette résolution à la connaissance de sa cour.

M. Pechlin, envoyé de Danemark près la diète, a fait en ces termes ses réserves sur la résolution de la diète :

« En se référant à la déclaration de sa cour, et sans voter sur la question de la constitution, l'envoyé ne croit devoir faire des réserves que dans le cas où le passage dans lequel la diète dit qu'elle a la confiance que le roi de Danemark, en statuant d'une manière définitive sur les questions mentionnées dans la lettre-patente, respectera certains droits, serait interprété de manière à concerner le duché de Schleswig, ou dans le cas où l'on attribuerait aux droits de la représentation nationale, qui seraient respectés, une portée autre que celle de ses droits constitutionnels, droits que la diète a eus en vue en parlant antérieurement de l'intention de S. M. de maintenir en entier le droit de pétition des états. »

La plupart des états se sont empressés d'adopter la décision de la diète. Les cours de Bade, de Bavière, d'Oldenbourg et de Schwarzbourg, intéressées dans la succession du Holstein, n'ont fait aucune réclamation. De son côté, M. Pechlin, envoyé de Danemark

faite de ce projet par le chevalier, bénit le ciel, qui envoyait coup sur coup tant de gens amoureux sur son chemin.

Ou pense bien qu'il donna au chevalier l'assurance formelle que sa recherche serait agréée avec la plus grande satisfaction par la nièce et par la tante. A part quelques différences de langage nécessitées par le rang et l'éducation du prétendant qui lui accordait sa confiance, il se comporta avec lui à peu près comme il l'avait fait avec Jacquot et Brunache.

C'était toujours le même aplomb, la même audace, la même conviction relativement à l'influence qu'il croyait exercer dans le pays, et, au fait, la même indifférence sur le succès de sa négociation.

Seulement, cette fois, il espérait obtenir une récompense d'autant plus belle que le chevalier, par délicatesse sans doute, n'avait pas cru devoir toucher cette corde.

Il faut dire, à la louange de ce nouveau prétendant à la main de Blanche, qu'il ignorait complètement l'amour qu'elle avait pour Léonce; celui-ci s'était tenu, à ce sujet, dans une réserve si complète que le chevalier était à cent lieues de douter des sentiments que les deux jeunes gens nourrissaient l'un pour l'autre. S'il eût connu ces sentiments, sans doute il se serait résigné de bonne grâce et n'aurait pas voulu s'exposer à l'humiliation d'un refus. Il avait cherché à se débarrasser de Léonce en l'envoyant à la chasse, uniquement pour avoir ses coudées franches pendant la matinée.

Romarin fit à Blanche un salut à la fois familier et emphatique, et la pria de lui dire si elle croyait que le moment serait bien choisi pour présenter à M^{me} Gertrude M. le chevalier Desrieux, son ami, qui avait à l'entretenir d'une affaire de la plus haute importance.

En parlant ainsi, le pédant essaya de donner à sa physionomie un air de finesse et de malice amicale qui révéla tout de suite à Blanche la nature de l'entretien que sollicitait le chevalier.

Celui-ci avait dépeuplé ses habits de chasse; il se présentait dans une toilette d'une sévérité exemplaire. Cette circonstance la confirma dans sa supposition.

— C'est sûr, dit-elle, il va demander ma main. O Léonce! Léonce! voilà ma vengeance toute prête; mais qu'elle sera cruelle pour moi et qu'elle me coûtera cher!

Ces messieurs ayant reçu l'assurance que le moment était des plus favorables pour parler à M^{me} Gertrude, il y eut un nouvel échange de saluts respectueux, et ils allèrent frapper à la maison.

Alors Blanche, désireuse de rendre à Suzanne une légère partie du mal que celle-ci venait de lui faire, dit :

— Savez-vous, Madame Suzanne, ce que M. le chevalier Desrieux va faire chez ma tante?

— Non, Mademoiselle, répondit naïvement la mercière.

— Il va demander ma main, ajouta Blanche d'un air léger et indifférent.

une infinité de choses, ne soupçonnait nullement à quel degré de violence était arrivé l'amour qui remplissait le cœur de Blanche.

Elle se disait : C'est une amourette ! et avec ce mot elle n'exprimait qu'une millième partie des sentiments de sa nièce, dont elle ne pouvait comprendre la force, elle que la déesse Minerve avait toujours couverte de son impénétrable égide, elle qui n'avait jamais aimé!

Jeannette se rangea pour laisser passer ces deux messieurs.

La jeune contadine remarqua tout de suite l'air complètement radieux de Romarin, et se demanda ce que cela voulait dire.

Elle connut bientôt une partie de la vérité par ce qu'elle entendit de la conversation des deux visiteurs.

Inutile d'ajouter qu'elle entendit parce qu'elle écouta.

— Victoire! s'écria Romarin, victoire! Nous voilà les maîtres de la place; vous êtes au comble de vos vœux. La belle Blanche vous appartient; elle sera votre femme quand vous le voudrez.

— Mon cher Romarin, répondit le chevalier en souriant, votre imagination voyage un peu trop vite. Cette charmante personne n'est pas encore à moi. Il me manque pour cela une condition essentielle, son consentement, et je vous avoue que je ne suis pas sans quelque appréhension à cet égard.

— Bah! bah! dit Romarin scandalisé, est-ce que je m'avancerais de la sorte, si je ne regardais pas l'affaire comme parfaitement terminée et conclue? Son consentement, dites-vous? elle le donnera, ou elle dira pour-quoi. Peste! la petite serait bien dégoûtée! Fait comme vous êtes, riche, aimable, présenté par moi! Allons donc, mon cher, vous n'y pensez pas! Elle est votre femme, vous dis-je, et dans un mois nous la verrons, avec un voile blanc sur la tête et un bouquet d'orange à la ceinture, à genoux à vos côtés, recevant la bénédiction nuptiale, heureux mortel que vous êtes!

Mais il est temps de rédiger un projet de contrat que nous remettrons au notaire après l'avoir soumis à M^{me} Gertrude. Il ne faut pas perdre de temps. Venez chez moi, nous y serons beaucoup mieux qu'à l'auberge pour jeter les bases de cette importante affaire.

— Qu'est-ce qu'ils disent donc là? pensa Jeannette. M^{lle} Blanche consent à épouser le chevalier! Oh! que nenni! La tante a beau promettre pour elle, M. Léonce est le préféré, et elle l'épousera. C'est comme moi. Mon frère a donné sa parole à Brunache, mais ça n'avance pas mieux ses affaires; c'est Jacquot que j'aime, et je n'appartiendrai jamais qu'à Jacquot.

Comme elle poursuivait ce monologue, M^{me} Gertrude sortit de sa maison pour aller, chez la mercière, raconter à sa nièce ce qui venait de se passer.

Jeannette lui tira sa révérence, et M^{me} Gertrude lui rendit son salut avec un aimable sourire, en lui disant :

— Bonjour, ma mie. (La suite à un prochain numéro.)

diète, s'est borné à faire quelques réserves très mesurées...
« A la haute assemblée des états de Schleswig... »
« Nous déclarons que nous sommes Allemands et que nous... »
« Nous déclarons que notre union avec le Danemark... »
« Nous déclarons que nous ne reconnaitrons jamais cette unité... »

Chronique.

Le tir de nuit qui a eu lieu le mercredi 22 de ce mois au Grand...
« Hier, dans la soirée, un ouvrier en soie du quartier de Saint-... »
« L'administration des postes va, dit-on, diviser en deux bu... »

« Un homme assez bien vêtu, qui passait hier, vers quatre... »
« Hier, dans la soirée, un ouvrier en soie du quartier de Saint-... »

« Hier, dans la soirée, un ouvrier en soie du quartier de Saint-... »
« L'administration des postes va, dit-on, diviser en deux bu... »

« On mande de Privas, à la date du 21 septembre, au Courrier... »

« Hier, dans la matinée, un orage affreux a éclaté sur le can... »
« Hier, dans la matinée, un orage affreux a éclaté sur le can... »

« On répand dans ce moment les nouvelles les plus affligeantes... »
« On répand dans ce moment les nouvelles les plus affligeantes... »

« Nous lisons dans le Courrier de l'Ain : »

« L'exposition de fleurs et de fruits de Mâcon a été pour celle... »
« L'exposition de fleurs et de fruits de Mâcon a été pour celle... »

« On lit dans l'Indépendant de Montpellier : »
« On lit dans l'Indépendant de Montpellier : »

bonne partie peu d'instants après ce désastre nous dit avoir vu...
« Le tribunal de police correctionnelle de Charolles a statué, le... »

« On lit dans le Courrier de Saint-Etienne : »
« On se rappelle quel sombre mystère a enveloppé jusqu'aujour... »

« On se rappelle quel sombre mystère a enveloppé jusqu'aujour... »
« On se rappelle quel sombre mystère a enveloppé jusqu'aujour... »

MONTAGNAC. — Sous cette rubrique, le Languedocien publie les...
« La petite-vérole, mais une petite-vérole maligne comme il n'en... »

« La petite-vérole, mais une petite-vérole maligne comme il n'en... »
« Depuis le mois de mai que cette épidémie s'est déclarée à Mont... »

« Depuis le mois de mai que cette épidémie s'est déclarée à Mont... »
« Nous redoutons vivement que la contagion, qui déjà dépeuple... »

« Nous redoutons vivement que la contagion, qui déjà dépeuple... »
« Mercredi dernier est passé pour la troisième fois dans notre ville... »

« Mercredi dernier est passé pour la troisième fois dans notre ville... »
« On lit dans le Progrès de Rennes : »

« On lit dans le Progrès de Rennes : »
« Dimanche 13, deux compagnies du 1er régiment d'infanterie de ma... »

« Dimanche 13, deux compagnies du 1er régiment d'infanterie de ma... »
« On écrit de Cherbourg : »

« On écrit de Cherbourg : »
« La frégate à vapeur le Gomer est arrivée de Brest. Ce bâtiment vient... »

« La frégate à vapeur le Gomer est arrivée de Brest. Ce bâtiment vient... »
« Ces troupes, sous les ordres de M. le chef de bataillon Bert, partiront... »

« Ces troupes, sous les ordres de M. le chef de bataillon Bert, partiront... »
« Nous lisons dans le Propagateur de l'Aube : »

« Nous lisons dans le Propagateur de l'Aube : »
« On s'entretient beaucoup en ville d'une affaire qui commence par un... »

« On s'entretient beaucoup en ville d'une affaire qui commence par un... »
« Un individu, ni prêtre, ni laïc, mais tenant, par sa profession et ses... »

« Un individu, ni prêtre, ni laïc, mais tenant, par sa profession et ses... »
« On vient de faire en Angleterre des expériences sur une frégate à... »

« On vient de faire en Angleterre des expériences sur une frégate à... »
« La statue d'O'Connell, en marbre de Carrare, vient d'arriver à Dub... »

« La statue d'O'Connell, en marbre de Carrare, vient d'arriver à Dub... »
« On vient de faire en Angleterre des expériences sur une frégate à... »

« On vient de faire en Angleterre des expériences sur une frégate à... »
« Voici en quels termes le plus considérable des électeurs de l'Aude... »

« Voici en quels termes le plus considérable des électeurs de l'Aude... »
« Mon très bon monsieur ***** »

« Mon très bon monsieur ***** »
« Je vous écris à la hâte et au trot ; »

« Je vous écris à la hâte et au trot ; »
« N'ayant pas mes aises du tout, »

— Voici de curieux détails sur la généalogie de quelques mem-
bres de l'aristocratie anglaise :

Le duc de Wellington n'est pas un Wellesley ; son véritable nom
est Colley. Son grand-père, Richard Colley, prit le nom de Wesley
(converti maintenant en Wellesley), sans être le moins du monde
de cette famille, mais parce qu'il avait hérité des biens de Wesley
en vertu du testament d'un parent éloigné. Le comte de Clarendon
n'est pas un Hyde ; son unique parenté avec cette noble famille
vient de ce que sa grand-mère était la petite fille de Henri Hyde,
dernier comte de Clarendon de cette ligne. Le nom du noble lord
est Villiers, nom de son père. Le duc de Northumberland n'est
pas un Percy ; son véritable nom est Smithson. Le marquis de Nor-
manby n'est pas du sang des Mulgrave ou des Normanby. Sa bi-
saïeule, quand elle épousa M. W. Phipps, était veuve de Sheffield,
duc de Buckingham, qui était aussi marquis de Normanby et baron
de Mulgrave. Constantin Phipps, son fils, s'efforça de recréer le titre
qui avait appartenu au premier mari de sa mère, qu'il n'avait ja-
mais vu et dont il n'était pas le descendant. Le duc de Marlborough
n'est pas un Churchill ; son véritable nom est Spencer. Il n'a de re-
lations avec le grand général que par le fait que son ancêtre avait
épousé la fille du célèbre duc. Le marquis d'Anglesey n'est pas un
Paget ; le nom de son père était Bagly. Le comte de Grey s'appel-
ait, il y a quelques années, Weddell, et son nom véritable est Ro-
binson.

— On se rappelle le jeune poète aveugle Lafon-Labatut, à qui la
publicité des journaux de Paris et des départements et celle de
l'Almanach Populaire n'a pas fait défaut pour raconter ses mal-
heurs si touchants et rendre compte de ses poésies si remarqua-
bles. Labatut avait obtenu déjà, comme on sait, le prix Maillé de
Latour-Landry que lui a décerné l'Académie française. M. Salvandy,
que nous louerons sans réserve dans cette occasion, vient d'écrire
au secrétaire perpétuel la lettre suivante, qui nous est com-
muniquée :

« Monsieur le secrétaire perpétuel,
» L'Académie française vient de décerner au poète Lafon-Laba-
tut, auteur du volume de poésies intitulé : *Insomnies et Regrets*, le
prix Latour-Landry, qui ne pouvait recevoir une plus noble et plus
équitable application.

» Pour reconnaître ce premier effort d'un poète qui promet un
si bel avenir, pour l'aider surtout à réaliser cette promesse, j'ai
décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 1847, il serait attribué à Lafon-
Labatut, sur le crédit malheureusement trop restreint des encour-
agements littéraires, une indemnité annuelle fixée à 800 f.

» C'est à l'Académie française que j'ai voulu laisser le soin d'an-
noncer à celui qui en est l'objet une décision dont j'aime à lui re-
porter tout le mérite, puisque c'est sa propre décision à elle-
même qui l'a inspirée.

» L'infortuné poète, en recevant sa première couronne, appren-
dra qu'un gouvernement protecteur lui assure ainsi les moyens
d'en mériter de nouvelles. »
Plût au ciel que les fonds d'encouragement n'eussent jamais été
appliqués qu'à un aussi légitime usage !

— Quelques secousses de tremblement de terre ont été ressenties
dans plusieurs des Antilles.

— On lit dans le Journal de la Somme :
« Mercredi dernier est passé pour la troisième fois dans notre ville un
détachement de 60 hommes du 2^e régiment du génie en garnison à Arras.
Ces mêmes hommes, partis il y a cinq ou six mois pour se rendre à Ma-
dagascar, avaient fait une première fois le voyage d'Arras à Brest. Là,
ayant reçu contre-ordre, ils étaient revenus sur leurs pas et avaient sé-
journé ici lors de leur passage à Doullens. Un ordre nouveau leur fait faire
encore un troisième voyage pour Taïti. Ils se rendront d'abord au Havre,
d'où ils doivent se diriger par mer sur Brest et s'embarquer pour Taïti.
Tous ces déplacements sont désastreux pour notre budget, et le ministère,
avec un peu moins d'étourderie, pourrait facilement les éviter. »

— On lit dans le Progrès de Rennes :
« Dimanche 13, deux compagnies du 1^{er} régiment d'infanterie de ma-
rine de Cherbourg sont arrivées, et ont aussitôt après leur débarque-
ment, été dirigées sur Pontanézen, où elles resteront jusqu'au moment de
leur embarquement à la destination des îles Marquises. »
« Un détachement d'artillerie de marine, également destiné pour les
îles Marquises, est arrivé à Brest, venant de Lorient. »

— On écrit de Cherbourg :
« La frégate à vapeur le Gomer est arrivée de Brest. Ce bâtiment vient
prendre ici deux compagnies d'infanterie de marine, la 6^e et la 7^e, des-
tinées pour l'Océanie, et avec lesquelles il fera route pour Brest, où doit se
former l'expédition. »

« Ces troupes, sous les ordres de M. le chef de bataillon Bert, partiront
de Brest pour les îles Marquises dans le courant de ce mois, avec M. le
commandant Lavaud. »
— Nous lisons dans le Propagateur de l'Aube :
« On s'entretient beaucoup en ville d'une affaire qui commence par un
scandale, finit par une injustice et donne un échantillon de l'esprit con-
gréganiste. »

« Un individu, ni prêtre, ni laïc, mais tenant, par sa profession et ses
vœux, beaucoup plus du premier que du second, a dernièrement été sur-
pris, dans un de nos principaux établissements de charité, par une des ser-
vantes de la maison, dans une position plus qu'équivoque avec une reli-
gieuse. On pria celle-ci avec instance de garder le silence sur ce qu'elle
avait vu ; on lui promit même une récompense. Cependant, la domestique
ne se sentit pas la force de se taire ; elle parla à une de ses compagnes,
en lui recommandant la discrétion. — On sait l'histoire de l'homme à l'œuf
de La Fontaine. — L'aventure court donc bientôt dans tous les coins de
la maison ; elle inspira même au dehors. Peut-être croit-on que les
deux coupables d'injonction à leur vœu de chasteté furent l'objet d'une en-
quête, d'une punition disciplinaire, ou tout au moins séparés l'un de l'au-
tre? Erreur. Pour sauver les apparences et détruire l'effet produit par la
révélation des épanchements clandestins du couple religieux, on prit le
parti de congédier la fille, qui fit quelques démarches pour se placer dans
une maison de la ville. Elle avait trouvé une condition dans le quartier
de la Halle-aux-Tissus, mais des renseignements donnés sur son compte
l'empêchèrent de l'occuper. Il en fut ainsi à la suite de plusieurs tentati-
ves du même genre. Enfin, poursuivie par les rancunes de la communauté
qui voulait d'avance détruire l'effet que pouvaient produire ses paroles, la
malheureuse servante fut obligée de quitter la ville et de se rendre à Châ-
lons dans l'espoir de s'y placer. »

— On vient de faire en Angleterre des expériences sur une frégate à
vapeur de 500 chevaux, nouvellement construite sur les plans du commo-
dore Charles Napier. Elle a donné une vitesse de dix milles et demi à l'heure,
bien qu'elle ne fût pas alors dans les conditions les plus favorables à sa
marche. On vante aussi beaucoup la merveilleuse facilité de ses évolutions.
— La statue d'O'Connell, en marbre de Carrare, vient d'arriver à Dub-
lin. L'ex-agitateur est dans l'attitude d'un homme qui harangue la foule.
Il porte le costume d'un tribun romain, ce qui manque au moins d'oppor-
tunité, depuis qu'O'Connell combat la Jeune Irlande au profit du ministère
wigh.

— Voici en quels termes le plus considérable des électeurs de l'Aude
engageait son percepteur à bien voter dans l'élection qui a
rendu M. Mahul à la vie politique et parlementaire :

Mon très bon monsieur *****
Je vous écris à la hâte et au trot ;
N'ayant pas mes aises du tout,
Je fais ces mots sur mes genoux.
Des procès, des indispositions
M'ont empêché d'avoir des fonds ;

Mais vous avez besoin d'argent,
Vite je vous envoie cent francs.
Veuillez m'en expédier quittance,
Nous réglerons pour les vacances.
Surtout n'allez pas oublier
Qu'au collège nous devons veiller
Pour que Mahul sorte de l'urne,
Ce qui sera très grand' fortune;
Amenez vos amis aussi,
Et vous n'aurez plus de souci.

Nouvelles Étrangères.

IRLANDE.
Mardi dernier, une bande de 400 individus parcourut les rues de Limerick, demandant du pain et du travail. Ils se rendirent chez le maire qu'ils ne trouvèrent pas. La bande se retirait paisiblement, lorsqu'une charrette chargée de pain vint à passer. Aussitôt tous ces malheureux se précipitèrent sur ces provisions, et tout le chargement de la charrette fut enlevé et dévoré en un instant. Une seconde charrette, qui suivait la première, eut le même sort. La police, prévenue, accourut sur les lieux, et le rassemblement ne tarda pas à se dissiper; mais les boulangers et les marchands de grains et de farine, épouvantés, ont demandé protection aux autorités, et des patrouilles ont été chargées de parcourir continuellement la ville.

Le lendemain, de nouvelles bandes d'ouvriers sans travail se sont montrées dans les rues; mais aucun désordre n'a été commis, grâce aux mesures que la police et les autorités avaient su prendre.

Dimanche, le bruit s'est répandu à Cork qu'une grave collision avait éclaté entre le peuple et la police à Dunganry, dans le comté de Waterford, et que sept officiers de police avaient été tués. Ce bruit était faux heureusement. Aucun conflit n'avait eu lieu; des rassemblements s'étaient formés, il est vrai, en dehors de la ville, mais l'ordre n'avait pas été troublé. Les malheureux paysans se contentèrent de parcourir les rues, étalant dans un silence de mort leur misère et leur dénuement aux yeux des habitants.

Lundi dernier, un pareil spectacle a été donné aux habitants de Roscrea, dans le comté de Tipperary. Cette fois, le lugubre cortège était précédé d'une pomme de terre pourrie et d'un pain qui l'on portait au bout de perches. Les individus qui composaient cette bande paraissaient décidés à ne pas mourir sans lutter pour soutenir leur existence.

Dans le comté de Tipperary, les paysans se coalisent pour le non-paiement des rentes. Les officiers de justice n'osent opérer les saisies que sous la protection des autorités militaires.

ANGLETERRE.

Nous avons reçu les journaux anglais du 21 par voie extraordinaire. La reine était attendue au château de Windsor pour aujourd'hui 22. Elle doit y rester jusqu'au 30, et repartir ensuite pour l'île de Wight. Les journaux anglais ont également annoncé un conseil des ministres pour ce même jour.

Le *Morning-Herald* donne des nouvelles d'Irlande à la date de Dublin, 19 septembre. Il paraît que de nouvelles proclamations convoquant les conseils dans les baronnies, ce qui fait supposer qu'une grande détresse se fait déjà sentir dans plusieurs d'entre elles, ou au moins y est imminente. Il paraît que certaines localités de l'Ulster ont besoin des plus prompts secours. D'un autre côté, on a voté, dans différentes baronnies, des sommes qu'il sera peut-être difficile de payer.

Le *Times* du 21 s'occupe également de la situation de l'Irlande; il la voit menaçante.

« La partie ouest du pays, dit-il, est à la veille d'une formidable insurrection. Les *white boys* ne font que sommeiller, ils sont loin d'être morts, et le malheur des temps vient fatalement en aide aux desseins des factieux. Nous ne sommes point des alarmistes; nous ne regardons pas la situation de l'Irlande comme désespérée et des troubles populaires comme tout-à-fait inévitables; mais, selon nous, toutefois, le danger est imminent, et jamais il ne fut si urgent de porter au mal un prompt remède. »

AUTRICHE.

VIENNE, 8 septembre. — Depuis quelque temps il est question d'un nouvel emprunt, ce qui étonne généralement, l'accise, le tabac et le sel ayant rapporté depuis quelques années des sommes considérables.

Voici la liste authentique des emprunts autrichiens négociés depuis 1830 :

20,000,000 florins à 4 0/0 conclu à 97 0/0; 94,644,000 à 5 0/0 en 1831, à 80 et 84; 40,000,000 à 5 0/0 à 89 3/4 (1833); 25,000,000 au pair en 1834, emprunt à prime; 40,000,000 à 3 0/0 à 75 (1835); 30,000,000, emprunt à prime, au pair (1839); 38,461,000 à 5 0/0 à 102 (1841).

L'Etat a touché en espèces, pour tous ces emprunts, la somme de 255,000,000 de florins.

— S'il faut en croire le *Mercur de Souabe* du 19, le cabinet autrichien, dans une circulaire adressée à tous les gouvernements allemands, appelle leur attention sur les tendances dangereuses de la presse allemande, et recommande, dans l'intérêt de la sûreté publique, plusieurs points qui méritent une considération particulière. Cette circulaire, qui a été inspirée par les opinions de la presse allemande sur la révolution polonoise-gallicienne, pourrait, dit toujours le même journal, fournir l'occasion à la diète germanique de s'occuper d'une loi générale de la presse et de la censure.

ITALIE.

D'après les nouvelles de Rome du 12 septembre, M. le comte de Lutzow, ambassadeur autrichien, aurait été rappelé, parce que dans ces derniers temps il n'a pas su se conduire avec l'énergie nécessaire pour faire prévaloir l'influence de son gouvernement à Rome. M. le comte Rossi, ambassadeur de France, doit, dit-on, partir pour Paris; il sera de retour à Rome vers le mois de novembre, époque de la prise de possession de Saint-Jean-de-Latran par le nouveau pape.

GALLICIE.

On lit dans le *Journal allemand de Francfort* du 20 septembre : « Lemberg, 10 septembre. »

« Les nouvelles de la Gallicie occidentale sont contradictoires. On fait toujours courir des bruits de nouveaux troubles qui auraient éclaté, tandis que, d'un autre côté, le journal qui paraît ici en langue polonoise rapporte que les paysans se livrent à leurs travaux avec ardeur, parce qu'ils craignent un hiver prématuré. On assure que trois émissaires de la propagande polonoise ont été arrêtés. Cependant, cette dernière nouvelle mérite confirmation. Le comte Stadion nous a quittés avant-hier, et cette fois-ci pour se rendre à Vienne. »

D'un autre côté, s'il faut en croire le *Mercur de Souabe* de la même date, la noblesse est loin de se calmer. Son irritation se fait jour à chaque instant. On assure que, malgré la rigueur de la police, des émissaires parcourent le pays pour agiter le peuple. Les Polonais haïssent toujours les Allemands, et le gouvernement autrichien ne peut pas satisfaire tous les vœux des paysans. Cette dernière circonstance excite le mécontentement et facilite la réconciliation de la noblesse avec les gens de la campagne. Cependant, en quelques localités, on refuse la corvée. Les autorités locales sont chargées de faire un rapport sur l'état actuel des corvées en Gallicie.

PRUSSE.

BERLIN, 12 septembre. — Le bruit de l'arrivée de l'empereur de Russie se maintient. La présence du prince Frédéric de Hesse, qui attend les princes russes, semble se rattacher à une question connue. Il est certain que le cabinet de Copenhague a adressé une note diplomatique dans laquelle il se plaint de l'attitude de la presse allemande vis-à-vis du Danemark. On croit que les *Gazettes du Weser* et de *Brême* seront admises de nouveau en Prusse, à partir du 1^{er} janvier 1847. (*Corresp. de Nuremberg*, 17 sept.)

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

CARLSRUHE, 15 septembre. — Aujourd'hui, la première chambre des Etats a entendu le rapport sur l'adresse de la deuxième chambre qui a pour objet le rétablissement de la liberté de la presse.

La commission a proposé une rédaction de l'adresse en tête de laquelle figurerait cette déclaration :

« Le paragraphe 18 de l'acte fédéral accordé à tous les Allemands la liberté de la presse (et le paragraphe 17 de la constitution de Bade accorde spécialement cette liberté au peuple badois). L'introduction et le maintien de la censure en Allemagne ne résultent ni du paragraphe 18 du pacte fédéral, ni des résolutions de la diète; l'état de choses qui a déterminé la diète à prendre les résolutions du 20 septembre 1819 n'existe plus en Allemagne, et la censure ne peut même pas conduire d'une manière satisfaisante au but que l'on s'était proposé en adoptant ces résolutions. »

Cette rédaction est adoptée. (*Gaz. de Carlsruhe*, 18 sept.)

DANEMARK.

L'opinion publique est fort agitée dans les duchés annexés. Des rassemblements tumultueux ont troublé l'ordre à Kiel (Holstein) dans la soirée du 15 septembre. La troupe soldée a croisé la baïonnette, et plusieurs habitants ont reçu de graves blessures. Le même jour, la reine de Danemark avait traversé cette ville, et le bourgeois l'avait priée, dans une supplique, de vouloir bien s'interposer entre le roi et la nation, afin de conjurer des différends dont les suites n'étaient pas sans danger pour la cour et pour le peuple.

MEXIQUE.

Le paquebot *Avon* est entré samedi soir à Southampton. Ce navire est parti de Vera-Cruz le 1^{er} septembre.

Un bulletin transmis à Londres par le capitaine du steamer *Avon* annonce qu'à son départ cinq navires de guerre anglais croisaient devant Vera-Cruz. Jusqu'ici on n'avait encore signalé dans le golfe du Mexique que deux bâtiments anglais; cette augmentation de forces n'est probablement pas une menace d'intervention, mais il est évident que le gouvernement britannique, qui a également une escadre d'observation sur les côtes du Mexique, du côté de l'Océan Pacifique, se met en mesure de faire face aux éventualités bonnes ou mauvaises qui peuvent se présenter.

CHINE.

Une nouvelle émeute, dirigée contre les étrangers, a éclaté à Canton le 8 juillet dernier. Le sang a coulé; treize Chinois ont été tués sur place ou sont morts de leurs blessures. Une seule décharge de mousqueterie faite par les résidents européens, armés pour leur défense personnelle par les autorités, a suffi pour faire ces victimes et pour dissiper l'émeute. On craignait toujours, cependant, de voir les factoreries européennes attaquées par l'incendie, comme en 1842.

SYRIE.

Les Maronites, ruinés, incendiés, plongés dans une affreuse misère par les vexations des Druses et des Musulmans, viennent d'être placés sous la domination des Druses, leurs ennemis, et réduits à l'esclavage. Ces derniers, conformément à la volonté du gouvernement ottoman, exigent, par anticipation, des pauvres Maronites cinq années de tribut; ils ont, d'ailleurs, augmenté ce tribut sans autorisation de la Porte. Les Maronites ne peuvent le payer; ils sont ruinés; ils n'ont récolté ni blé ni fruits; ils n'ont plus de bestiaux. Ils ont réclamé auprès de la Porte; on ne leur a pas répondu. Ils ne peuvent plus que prolonger leur espoir en la France, qui les laisse souffrir. Combien de temps cela durera-t-il? Combien de temps les Druses, soutenus par les Anglais, pèseront-ils sur la nation que nous devrions protéger? Hélas! nous n'avons guère le loisir de nous occuper de si petites choses; la politique nous commande plus que jamais de ménager les Anglais pour les apaiser à l'endroit de l'Espagne.

Bulletin de la Bourse de Paris du 23 septembre 1846.

Avant l'ouverture, on a fait 83 30 et 47 1/2, et le premier cours au parquet a été 83 45. Le 3 0/0 est resté presque sans variation jusqu'à deux heures et demie. Il a commencé alors à fléchir, et il est tombé sans réaction à 83 25, qui a été le cours de clôture au parquet. A quatre heures, le 3 0/0 était à 85 15. Les affaires sont animées, mais moins que les jours précédents. Les fonds anglais sont en baisse de 1/4 0/0.

Trois pour cent.....	83 40	Versailles (rive droite)...	285 »
Quatre pour cent.....	106 50	— (rive gauche) ..	285 »
Quatre et demi pour cent. »	»	Paris à Orléans.....	1277 50
Cinq pour cent.....	118 50	Paris à Rouen.....	960 »
Emprunt de 1844.....	»	Rouen au Havre.....	727 50
Trois pour cent belge... »	»	Avignon à Marseille....	927 50
Quatre 1/2 p. 0/0 belge... 101 3/8		Strasbourg à Bâle.....	235 »
Cinq pour cent belge.... 105 1/4		Orléans à Vierzon.....	»
Cinq pour cent napolitain. »	»	Orléans à Bordeaux....	570 »
Récépissés Rothschild... 101 33		Amiens à Boulogne....	485 »
Cinq pour cent romain... 102 1/4		Montreuil à Troyes....	370 »
Trois pour cent espagnol. »	»	Chemins du Nord....	728 75
Banque de France.....	3490 »	Dieppe et Fécamp.....	385 »
Comptoir Ganneron.....	1200 »	Paris à Strasbourg....	503 75
Banque belge.....	»	Tours à Nantes.....	510 »
Caisse Lafitte.....	»	Paris à Lyon.....	528 75
Obligations de Paris.....	1592 50	Lyon à Avignon.....	490 »
CHEMINS DE FER.		Bordeaux à Cette.....	471 25
Saint-Germain.....	1090 »	Bordeaux à la Teste....	»

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 25 septembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	925	925	925	923 75
prime d. 10.	»	»	928 75	927 50	940	940
Paris à Orléans..	»	»	1275	1277 50	1276 25	»
prime d. 10.	»	»	»	»	1290	»
Paris à Rouen... »	»	»	»	»	957 50	935
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes.. »	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Chemins du Nord.	»	»	725 75	725	725	725
prime d. 10.	»	»	727 50	»	735	735
Paris à Lyon... »	»	»	527 50	»	526 25	»
prime d. 10.	»	»	527 50	»	530	»

Le gérant responsable, B. MURAT.

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, RUE DE LA POULAILLERIE, 19.

A VENDRE

pour cause de cessation de commerce.

UN FONDS DE QUINCAILLERIE

avec vastes magasins.

Il est bien achalandé, il existe depuis trente-cinq ans, et il est situé dans une position la plus avantageuse de la ville de Vienne (Isère).

S'adresser à M. Ollier, propriétaire, qui donnera facilité pour les paiements. (1526)

A VENDRE

un fonds de restaurant bien achalandé, situé Grande-Rue de la Guillotière.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Demias, rue de la Reine, 22. (999)

AVIS

Une administration désirerait trouver des employés.

S'adresser, de 8 à 9 heures, à M. Honoré, 14, rue St-Dominique, au 1^{er}, chez le pelletier. (977)

AVIS

M. J. BONTHOUX et C^e, de Marseille, ont l'honneur de prévenir MM. les Lyonnais que depuis le 17 courant ils peuvent leur offrir un bel assortiment de chevaux fins et autres. Ils ont reçu un nouveau convoi de chevaux à deux fins.

Leurs hôtels sont toujours à la Guillotière, au Cheval-Blanc, Grande-Rue, 12, et au Flacon-d'Argent, où ils ne séjourneront que quelques jours. (1002)

PAPIER D'ALBESPREYRES,

Entretenu seul les VÉSICATOIRES sans odeur ni douleur. — 1 l. la boîte : jamais en rouleaux. — Chez MM. les pharmaciens. (5190—7742)

TABLETTES LAROQUE

AU LICHEN, le plus efficace des pectoraux contre les rhumes, toux, asthmes, catarrhes. Boîtes : 1 f. 25 c. et 70 c. — A Paris, Jozeau, rue Montmartre, 461; à Lyon, Laroque, rue Saint-Polycarpe, et à la pharmacie des Célestins; à Vaise, Simon; à Villefranche, Ayot; à Givors, Lime; à Saint-Etienne, Rigolot, rue de Foy, 45; à Rive-de-Gier, Rigaud; à Mâcon, Voituret; à Châlon, Paquelin; à Vienne, Mermet; à Bourg, Ravet, tous pharmaciens. (4415)

PAR BREVET D'INVENTION

(Sans garantie du gouvernement.)

ORDONNANCE DU ROI DU 10 NOVEMBRE 1844.

Nouvelle et seule méthode dont l'efficacité est constatée par l'expérience pour la prompte et radicale guérison de toutes les maladies secrètes, écoulements, fleurs blanches irritations de matrice, dartres, rhumatismes, etc. Chez M. CLARON, médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, quai d'Orléans, n. 34, au 1^{er}, à Lyon. — Dépôts à PARIS, chez M. Martin, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, 45, et dans toutes les villes de France et de l'étranger. (4956)

AVIS

M. Dominique BARNOLA, bonnetier, 13, rue Clermont, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 1^{er} octobre prochain, sa maison de détail vendra à prix fixe. Tous les articles seront marqués en chiffres et à des prix très modérés. (1008)

DEPURATIF DU SANG.

LE SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE, préparé par QUET, pharmacien, est employé avec un succès constant pour la guérison des maladies secrètes, dartres, taches et éruptions de la peau, goutte, rhumatismes, et toutes acrétes ou vices du sang. Ce médicament, d'un usage commode et d'un résultat certain, est préféré aux tisanes. S'adresser, à Lyon, rue de l'Arbre-Sec, n. 31; à Thizy, M. BOUVIER; à Roanne, M. MERCIER; à Charolles, M. BERT; à Châlon, M. RASCOU; à Bourg, M. VILLARD; à Vienne, M. MERMET; à Valence, M. COLLET; à Saint-Etienne, M. GALT, rue de Foy, 46, tous pharmaciens. (4998)

AVIS

MM. les propriétaires de Lyon et de la banlieue, ou leurs représentants, sont priés de nouveau de vouloir bien ne contracter des cessions ou engagements qu'après avoir préalablement pris connaissance du prospectus qui leur sera adressé par le sieur Churey, représentant

LA SANITAIRE,

Compagnie qui sera prochainement instituée, dans l'intérêt des propriétaires de Lyon et de la banlieue, pour faire opérer le curage à fond des fosses d'aisances au moyen d'un nouveau système d'extraction inodore, breveté pour quinze ans (sans garantie du gouvernement).

S'adresser, pour les renseignements, chez M^e Ferrouillat, notaire, rue Bât-d'Argent, chargé de la rédaction de l'acte de ladite Société. (1009)

ON DEMANDE des employés à appointements fixes et remisés.

S'adresser, de neuf heures à deux heures, au Bureau des Publications Historiques, n^o 9, à l'entresol, place de la Préfecture. (964)

Maladies de Poitrine.

Le pectoral que les médecins prescrivent de préférence contre les MALADIES DE POITRINE, et dont la réputation s'accroît chaque jour, est l'excellent PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle est aussi agréable que le meilleur bonbon, calme la toux et fortifie la poitrine. Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16; VERNET, place des Terreaux, 45, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTIN, place de Foy; Châlon-sur-Saône, FOURCHER-MOSSEL, pharmacien, Grande-Rue, 1; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse), ROUZIER. (5344)

SIROP PHLEENTERIQUE

contre LES IRRITATIONS ET LES PHLEGMASIES DES VOIES URINAIRES, CONSEILLÉ ET PRÉPARÉ

Par M. BOUCHU, Maître en pharmacie et Docteur-Médecin, Rue Saint-Jean, 48.

Ce Sirop, d'un usage simple et facile, guérit les gastrites chroniques, les spasmes, les maux d'estomac, la toux sèche, les fausses pleurésies, les vomissements, les coliques, les diarrhées, les dérangements chez les femmes, les fatigues et les lassitudes des membres inférieurs. Il réveille l'appétit, relève les forces et donne en peu de temps une santé parfaite.

Chaque flacon, accompagné du mode de s'en servir, se vend 5 f.; 6 flacons, 15 f. (Affranchir.) (4200)